

Formation ÉDUCATION, FORMATION

Programme statistique 2008

page

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE - Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance - DEPP	2
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI MINISTÈRE DU TRAVAIL, DES RELATIONS SOCIALES ET DE LA SOLIDARITÉ - Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques - DARES - Sous-direction du suivi et de l'évaluation des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle	12
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE - Direction générale de l'enseignement et de la recherche - DGER	15
CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS - CEREQ - Département Production et usage de la formation continue - DFC	18
Extraits de programmes statistiques présentés à d'autres formations	22

**Ministère de l'éducation nationale
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance - DEPP**

1. Exposé de synthèse

L'année 2008 verra l'extension du « système d'information du premier degré » qui devrait être presque généralisé à la rentrée 2008. La « base nationale des identifiants élèves » sera également généralisée dans l'ensemble du premier degré. Son extension aux autres systèmes d'information de l'enseignement dépendra des résultats des études d'impact et de faisabilité qui ont été lancées en 2007.

Par ailleurs, la rénovation du système d'information sur le suivi des étudiants (SISE), rénovation visant des gains de productivité tout en préservant les exigences de qualité et des modifications de calendrier de l'activité afin de permettre une diffusion plus rapide des données recueillies s'achèvera à l'automne 2008.

De même, le SIFA (Système d'information sur la formation des apprentis), en test en 2007, devrait être généralisé à cette date.

Du côté des panels, une enquête sera lancée auprès des familles des collégiens du panel des collégiens entrant en 6^{ième} en 2007.

2. Travaux nouveaux en 2008

2.1 Enquêtes nouvelles ou entièrement rénovées ou de périodicité supérieure à l'année

Panel de collégiens entrant en sixième en 2007

L'analyse des carrières et des performances scolaires implique le recueil d'un grand nombre d'informations individuelles sur les élèves, leur famille et leur environnement. Elle nécessite aussi des observations répétées de leurs cheminements dans le système éducatif et de leurs acquis. C'est pourquoi à la fin des années soixante-dix, l'usage des enquêtes longitudinales s'est généralisé dans le champ de l'éducation. Initialisée en 1962 par l'Institut national d'études démographiques (INED), la technique du panel a ensuite été régulièrement mise en œuvre en France par le Ministère de l'Éducation nationale à partir de 1973.

Le Panel d'élèves du second degré recruté à la rentrée scolaire 2007 s'inscrit dans le cadre de ces dispositifs. Il constitue le septième échantillon suivi d'élèves mis en place par le Ministère de l'Éducation nationale. Il a été précédé par quatre panels de collégiens (recrutés successivement en 1973, 1980, 1989 et 1995) et deux panels d'écoliers (recrutés aux rentrées scolaires 1978 et 1997).

Ce nouveau panel du second degré a pour objectif principal de **décrire et d'expliquer les carrières et performances scolaires des élèves depuis l'entrée en sixième jusqu'à la fin de la formation initiale**.

Plus précisément, le panel 2007 permettra :

- de **suivre de manière précise et détaillée les cheminements des élèves de l'échantillon au collège et au lycée, puis dans l'enseignement supérieur**. Le rendement du système éducatif pourra être ainsi apprécié au travers de mesures comme la proportion d'élèves parvenant sans redoubler aux différents niveaux de formation, le nombre d'années mis pour les atteindre ou encore le niveau d'acquis cognitifs ou socio-cognitifs atteint à certaines étapes du cursus scolaire. L'observation des élèves de la cohorte dans les premières années de l'insertion professionnelle permettra à plus long terme d'apprécier le rendement du système éducatif sur le marché du travail.

- de **mesurer l'égalité des chances devant l'enseignement**. Grâce aux informations recueillies sur la famille des élèves et les caractéristiques des écoles qu'ils fréquentent, le panel d'élèves recruté en 2007 permettra de mieux comprendre les inégalités de trajectoires et de performances scolaires. En particulier, il rendra possible une mesure fine des disparités sociales de réussite à tous les niveaux d'enseignement. Il permettra aussi d'éclairer la manière dont se développent les inégalités sociales, en faisant le partage entre ce qui relève des caractéristiques individuelles et ce qui tient au contexte d'enseignement.

- **d'évaluer la manière dont l'école participe à l'intégration des enfants d'immigrés**. Les panels sont aujourd'hui la seule source statistique qui permet d'étudier les enfants d'immigrés *stricto sensu*, c'est-à-dire les élèves dont les parents sont nés étrangers à l'étranger. Les événements de l'automne 2005 comme les études déjà réalisées sur ce sujet mettent en évidence la nécessité d'approfondir notre connaissance de cette population scolaire, en bénéficiant notamment d'une enquête aux effectifs suffisants pour permettre de distinguer les élèves selon le pays d'origine de leur famille.

En décembre 2007, un échantillon de 35 000 élèves entrés en 6^{ième} à la rentrée 2007 va être constitué à partir des bases académiques d'élèves. En 2008, le panel donnera lieu à deux opérations spécifiques : une enquête auprès de toutes les familles ayant un enfant dans l'échantillon et une évaluation des acquis cognitifs et conatifs. L'aspect cognitif de l'épreuve couvrira des connaissances, des compétences et des processus. L'aspect conatif concernera la motivation, le sentiment d'efficacité personnelle et les intérêts scolaires et dans la vie sociale. Une première réunion du comité de pilotage de l'enquête famille a eu lieu le 7 mars dernier.

Enquête auprès d'enseignants

Une enquête auprès d'enseignants des premier et second degrés devrait être menée comme chaque année, sur différents thèmes. En 2006 elle portait sur les questions de formation et en 2007 sur les carrières professionnelles.

Enquête auprès des établissements du second degré publics et privés sous contrat, des établissements du premier degré privés sous contrat et des circonscriptions du premier degré public relative à la violence en milieu scolaire

L'enquête SIGNA est remplacée en septembre 2007 par l'enquête SIVIS (Système d'Information et de Vigilance sur la Sécurité scolaire). Les informations collectées au niveau national auprès d'un échantillon d'établissements porteront sur des faits susceptibles de donner lieu à dépôt de plainte ou ayant entraîné des soins. Outre les types d'auteurs, de victimes, les circonstances, conséquences et les suites données à ces faits, des informations sur l'ambiance et l'état des relations dans l'établissement seront collectées auprès des chefs d'établissement. Ce dispositif permettra, à ce stade de la réflexion, de disposer d'un indicateur relatif à la violence scolaire pour la LOLF au niveau national, mais il ne sera pas déclinable à des niveaux déconcentrés.

Enquête sur l'absentéisme des élèves du second degré

L'enquête sur l'absentéisme des élèves sera appelée à être supprimée à horizon d'un an, voire deux ans au maximum dans la mesure où les données à produire nécessaires à l'établissement des statistiques au niveau de l'établissement, du département, de l'académie et national vont être spécifiées aux différents responsables de développement pour les systèmes d'information sur l'absentéisme. Cette clarification répond au souci de se doter de systèmes permettant le recueil d'un minimum de données fiables, homogènes et régulières aux niveaux national, académique et départemental. Elle est devenue possible au moment où un nouveau système d'information relatif à l'absentéisme des élèves proposé par le ministère est en phase d'implantation dans les établissements volontaires.

Les compétences de base des élèves en français et en mathématiques en relation avec le socle commun, en fin d'école et en fin de collège.

Cette évaluation des compétences concernera des échantillons nationaux d'élèves de façon à permettre l'établissement d'indicateurs qui figureront dans les programmes annuels de performance de la mission « enseignement scolaire » de la LOLF.

Les tests de français et de mathématiques, permettant le calcul de ces indicateurs, seront passés par des échantillons nationaux d'élèves en fin de CM2 et en fin de collège. Ces indicateurs seront établis sur des échantillons représentatifs d'élèves des réseaux « ambition-réussite », des réseaux ZEP hors « ambition-réussite » et du reste du secteur public, ainsi que du secteur privé. Il sera ainsi possible de

suivre au niveau national l'évolution des proportions d'élèves maîtrisant les compétences de base essentielles, ainsi que l'évolution des écarts entre les différentes populations. Ils n'auront pas de déclinaisons académiques.

2.2 Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2008

SISE (Système d'information sur le suivi de l'étudiant)

Changements qualitatifs

L'enseignement supérieur, et plus particulièrement les universités, connaît une évolution majeure. Pour harmoniser les systèmes européens et rendre plus « visibles » de l'extérieur les formations supérieures, il a été décidé de privilégier trois niveaux de diplômes : licence (bac+3), master (bac+5) et doctorat (bac+8), d'où le nom de système LMD. De plus, pour faciliter la mobilité des étudiants, notamment hors de leur pays d'origine, un système de points ECTS (European Credit Transfer System) a été introduit (60 points correspondent grossièrement à une année d'étude).

Les universités et autres établissements d'enseignement supérieur ont entrepris de restructurer leur offre de formation et à la rentrée 2006 une grande majorité y est parvenue. Le ministère a affiché très peu de consignes *a priori*, ce qui provoque un foisonnement des titres et de leurs appellations, et une incertitude quant à leur classement dans les nomenclatures standard.

Extension du champ

Initié avec quatre universités en 1995, le dispositif SISE couvre aujourd'hui les champs suivants : toutes les universités et grands établissements, les écoles normales supérieures et établissements assimilés, les IUFM, les instituts catholiques, 56 % des écoles d'ingénieur et 33 % des écoles de management, soit environ 250 établissements, représentant une population de 1,5 millions d'étudiants. Conformément aux orientations de moyen terme, le système de remontées individuelles sur les étudiants sera proposé aux écoles d'ingénieurs et écoles de management non encore adhérentes à SISE. Pour l'année universitaire 2007-2008, l'augmentation du nombre d'écoles d'ingénieurs entrant dans SISE et surtout d'écoles de management devrait se poursuivre. La progression est lente parce qu'elle passe par des négociations bilatérales nécessairement longues et que l'entrée dans le système SISE se fait sur la base du volontariat.

Rénovation du dispositif SISE

Sur la base d'une étude préalable menée en 2006, la rénovation du système SISE, qui a plus de dix ans, s'est engagée en février 2007 et devrait se terminer en 2008. Celle-ci vise à réaliser des gains de productivité tout en préservant les exigences de qualité et à modifier le calendrier de l'activité afin de permettre une diffusion plus rapide des données recueillies. Le nouveau système devrait donc être disponible pour comptabiliser les effectifs de la rentrée scolaire 2008/2009.

SIFA (Système d'information sur la formation des apprentis) :

L'ancienne enquête sur support papier (dite enquête n°51) demandait à chaque Centre de Formation d'Apprentis (CFA) de remplir des tableaux sur les effectifs d'apprentis selon les formations suivies, le sexe, l'origine scolaire, etc. Le nouveau système, testé en 2007, consiste pour les CFA à transmettre des fichiers individuels. Cela ouvre la possibilité de faire à la demande tous les croisements de critères possibles, et également de repérer les doubles entre fichiers d'élèves et fichiers d'apprentis.

Les négociations avec chacune des régions (qui ont la responsabilité de l'apprentissage) et la mise en place technique dans chaque CFA ont eu lieu en 2006 et 2007. L'objectif est que le dispositif soit opérationnel en 2008.

2.3 Travaux statistiques rénovés

Mise en place d'une base nationale des identifiants élèves-étudiants

Cette base permet d'attribuer un numéro (INE=Identifiant national élève-étudiant) à un élève nouvellement inscrit dans le système éducatif et de retrouver ce numéro tout au long de sa carrière scolaire, en cas de besoin (notamment lors de la mobilité vers l'apprentissage, l'enseignement agricole, l'enseignement supérieur, ...). Ce numéro servira à améliorer la gestion du système éducatif (élimination des doubles inscriptions, ...) et sera inclus, sous une forme cryptée, dans les fichiers à finalité statistique pour permettre l'étude de trajectoires d'élèves.

Une première expérimentation a été faite début 2005 en lien avec l'expérimentation du système d'information (SI) du premier degré. Le système est opérationnel depuis la rentrée 2005 sur le premier degré pour accompagner la première phase du projet « SI du 1er degré », puis devrait s'étendre au 2nd degré en 2008. De même, il sera étendu au supérieur, à l'apprentissage et à l'enseignement délivré dans des établissements sous tutelle d'autres ministères que celui de l'éducation nationale.

Système d'information du 1^{er} degré

Ce système gèrera des informations individuelles sur les élèves, des informations sur les divers intervenants, des informations générales sur l'école et un outil de simulation de la carte scolaire. Il sera partagé (avec des droits d'accès différenciés) par les directeurs d'école, les inspecteurs (IEN et IA) et les collectivités territoriales concernées.

Le système se généralise progressivement depuis la rentrée 2005.

Système d'information sur les moyens des établissements publics du 2nd degré

Par suite de la loi « Initiative et responsabilités » d'août 2004 les personnels d'accueil, de restauration, d'hébergement et d'entretien général des lycées et collèges publics sont gérés par les collectivités territoriales. Ces dernières gèrent les affectations de ces personnels et peuvent remplacer la mise à disposition de personnels par des contrats de service. Pour continuer à rendre compte de la répartition des moyens selon le département, la région, la zone (ZEP, ZUS,...) ou le type d'établissement, le service statistique du MEN doit obtenir des collectivités territoriales une information sur les moyens qu'elles affectent au niveau de chaque établissement (cf. décret en Conseil d'État 2007-572 et arrêté du 18 avril 2007). La mise en place de ce système d'information partagé a fait l'objet de discussion avec les associations de collectivités territoriales. L'application EPI renouvelée sera un système d'information partagé entre le MEN et les collectivités territoriales.

3. Opérations répétitives

3.1. Enquêtes

Thème 1 : effectifs d'élèves, d'apprentis, d'étudiants

Enquêtes statistiques

n° 19	Les effectifs d'élèves de l'enseignement préélémentaire et élémentaire
16, 17, 18	Les effectifs d'élèves des établissements privés de l'enseignement secondaire, les classes préparatoires aux grandes écoles et les sections de techniciens supérieurs.
32	La scolarisation dans les établissements hospitaliers et médico-éducatifs
10	Les effectifs dans les centres de formation d'apprentis (CFA) (enquête rapide) Sera remplacée par SIFA à partir de 2009
51	Les effectifs dans les centres de formation d'apprentis (CFA) (enquête détaillée)
26, 27, 27bis, 48	Les effectifs d'étudiants des établissements d'enseignement supérieur hors université (pour les établissements hors SISE)
43	Suivi de la scolarité d'élèves entrés au cours préparatoire en 1997
53	Le devenir des bacheliers 2002 et des bacheliers du panel d'élèves 1995
46	Suivi de la scolarité des élèves entrés en sixième en 2007

Thème 7 : insertion, liaison formation-emploi

Enquêtes statistiques

74, 75	L'insertion professionnelle des jeunes sortis de l'enseignement scolaire ou de l'apprentissage
--------	--

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

Thème 1 : effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants

Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif

n° 9	Les élèves non francophones nouvellement arrivés en France
n° 3 -12	La scolarisation des élèves handicapés dans le premier degré et le second degré
Système d'information du premier degré	Les élèves dans les écoles publiques et privées du premier degré (informations au niveau individuel)
Scolarité	Les élèves dans les établissements publics et privés du 2nd degré (informations au niveau individuel)
SIFA	Système d'information sur la formation des apprentis (informations au niveau individuel)
SISE-Inscriptions	Les effectifs d'étudiants dans les universités et certains autres établissements d'enseignement supérieur (IUFM, certaines écoles d'ingénieurs, de management, certains grands établissements, etc.) (informations au niveau individuel)
SISE-diplômes	Diplômes délivrés dans les universités et dans certaines écoles d'ingénieurs (informations au niveau individuel)
20	Les nouveaux inscrits en première année de cursus licence

Thème 2 : personnels, caractéristiques des personnels et services d'enseignement

Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif

69	Bilan des concours déconcentrés des ATS (application OCEAN)
65	Le personnel rémunéré au titre du ministère de l'Éducation nationale (fichiers de paye)
29	Les mouvements des corps des instituteurs et des professeurs des écoles : constat et prévisions (application AGAPE)
22	Le service des enseignants du second degré public (application « Base-relais »)
64	Les absences non remplacées des enseignants

Thème 3 : Les établissements scolaires et universitaires (équipements, capacités d'accueil)

Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif

5	Base centrale des établissements (application Ramsese)
52	Parc immobilier et capacités d'accueil des établissements publics du second degré (application EPI)
70	Les technologies de l'information et de la communication (application ETIC)

Thème 4 : aspects financiers, moyens consacrés à l'enseignement

Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif

1	Les comptes financiers des établissements publics du second degré (application COFI-Pilotages)
8	Recensement des subventions reçues au titre de la taxe d'apprentissage par les établissements du second degré, les CFA et les CIO.

Thème 5 : vie scolaire et universitaire, examens, diplômes et bourses

Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif

4	Les résultats aux examens de l'enseignement technologique et professionnel
24	Les résultats au brevet de technicien supérieur (BTS) (résultats au niveau individuel extraits de l'application OCEAN)
61	Les résultats aux examens du diplôme national du Brevet (enquête rapide sur les résultats agrégés par département, puis résultats au niveau individuel extraits de l'application OCEAN)
59	Les résultats du baccalauréat général, technologique et professionnel (enquête rapide)

	sur les résultats agrégés par académie)
60	Les résultats du baccalauréat général, technologique et professionnel (résultats au niveau individuel extraits de l'application OCEAN)
55	Les élèves et étudiants boursiers de l'enseignement supérieur (application AGLAE)
62	La validation des acquis de l'expérience dans l'enseignement professionnel et technologique
76	Les phénomènes de violence dans les établissements du second degré et les circonscriptions du premier degré (application SIVIS)
77	L'absentéisme scolaire dans le second degré*
67	La validation des acquis de l'expérience dans l'enseignement supérieur

* : Contrairement aux perspectives de généralisation de l'enquête évoquées dans l'avant-projet de programme de travail de 2007 et prévues pour l'année scolaire 2006-2007 - généralisation qui aurait permis d'élaborer des indicateurs académiques et départementaux pour la LOLF - il a été décidé de poursuivre l'enquête sur échantillon et d'attendre 2008, année où la quasi totalité des établissements disposera d'un système d'information relatif à l'absentéisme des élèves.

Thème 6 : formation continue

Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif

42	La formation continue des personnels enseignants et ATS (applications AGAPE, AGORA, EPP, GAIA)
63	Bilan des actions de formation continue dans les GRETA et les CAFOC (application STAGE qui sera remplacée en 2008 et 2009 par PROGRE)
6	Bilan des actions de formation continue dans l'enseignement supérieur

Thème 8 : Observatoire des acquis des élèves

Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif

Les évaluations-bilans

Les évaluations-bilans en fin d'école et en fin de collège, sont organisées depuis 2003 selon un cycle dans lequel se succèdent les domaines disciplinaires :

- en 2003, ont eu lieu des évaluations de la maîtrise de la langue et des langages en fin d'école et de maîtrise des compétences générales en fin de collège,
- les acquis en langues vivantes étrangères ont été évalués en 2004, le comportement des élèves à l'égard de la vie en société l'a été en 2005, l'histoire-géographie-éducation civique en 2006. Au cours de l'année scolaire 2006-2007, l'évaluation a concerné les sciences expérimentales.

La poursuite du cycle est d'ores et déjà engagée :

une évaluation en mathématiques aura lieu en 2008.

Puis à partir de 2009 le cycle reprendra .

Ces opérations sont réalisées sur des échantillons nationaux d'élèves ; au-delà des épreuves proprement dites, des questionnaires de contexte sont soumis aux élèves, aux chefs d'établissements et éventuellement aux enseignants.

4. Allègement de la charge statistique

La couverture des établissements du second degré privés par le système 'Scolarité' permet de supprimer progressivement l'enquête papier auprès de ces établissements. De même, la généralisation du système d'information du premier degré aboutira à faire disparaître l'enquête 19 papier. Au niveau de l'apprentissage, le passage au système 'SIFA' remplacera l'ancienne enquête papier. Enfin, dans le supérieur, la couverture des établissements par le système 'SISE' permet de supprimer progressivement l'enquête papier auprès de ces établissements.

De manière générale, le service s'efforce de limiter les enquêtes auprès des établissements en utilisant les informations contenues dans les systèmes d'information du ministère. Le service statistique des ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

intervient depuis de nombreuses années lors de la conception de ces systèmes afin qu'ils intègrent bien la dimension « pilotage global » des unités (de l'établissement à l'administration centrale), autrement dit qu'ils permettent d'établir des statistiques et des indicateurs pertinents et ne se limitent pas à la gestion purement administrative de cas individuels.

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.1 Aspects régionaux et locaux

Dans le cadre de la LOLF, de nouveaux indicateurs de performance seront déclinés au niveau académique, voire établissement.

Par ailleurs, dans le cadre de l'application de la loi du 13 août 2004, une convention cadre entre l'État et les régions et départements présentée à l'état de projet lors de la journée du CNIS de mai 2005, prévoit la mise à disposition des collectivités locales de données statistiques utiles à leurs nouvelles compétences, mais permet aussi de préciser la nature des collaborations entre les services académiques et les collectivités territoriales.

5.2 Aspects environnement

Sans objet.

5.3 Aspects européens

Des données sont transmises de façon globale dans le cadre de la collecte dite « UOE » (UNESCO, OCDE, EUROSTAT), complétée par quelques tableaux pour Eurostat. Elles alimentent principalement deux publications :

- les *Chiffres-clés* d'Eurostat (dernière édition : juillet 2005),
- *Regards sur l'éducation* : les indicateurs de l'OCDE (dont la dernière édition est parue en septembre 2006).

Par ailleurs, le règlement européen sur les statistiques de l'éducation devrait commencer à entrer en application.

6. Diffusion des travaux

La diffusion électronique des travaux et données de la DEPP sera poursuivie en veillant à assurer un accès plus simple à l'information, notamment en direction de la presse et des enseignants.

7. Suivi des travaux prévus au programme moyen terme 2004-2008

Opérations	Unité	Prévision	Suivi
Base Nationale Identifiants Élèves	DEPP	Constitution à terme d'un répertoire d'identification couvrant l'ensemble du système éducatif.	Opérationnel pour le premier degré à la rentrée 2005 Expérimentation sur le second degré à planifier en fonction des résultats d'une enquête d'impact.
Constitution de fichiers anonymes d'élèves avec identifiants sur l'ensemble du système éducatif, pour la recherche et les études (FAERE)	DEPP	Test en 2007 sur une ou deux académies	Aspects techniques en résolution. Déclaration CNIL en cours.
Système d'information sur le premier degré	DEPP et MEN dans son ensemble	Système d'information sur les élèves et les écoles.	En cours : généralisation progressive.

Opérations	Unité	Prévision	Suivi
Mise en place d'un système d'information sur les moyens des établissements d'enseignement (IME)	DEPP	Système partagé avec les collectivités territoriales	En cours : discussions avec les collectivités territoriales engagées en avril 2005
L'absentéisme scolaire dans le second degré	DEPP	Enquête interne expérimentale faite en 2003-2004 et stabilisation.	Fait
Enquête PIRLS (Progress in international reading literacy study)	DEPP	Évaluation des élèves du primaire en « littéracie ». Exécution en 2006.	Analyses en cours
Enquête PISA	DEPP	Compétences des élèves de 15 ans. Exécution en 2006	Analyses en cours
Nouveau panel de collégiens	DEPP	Remplacement du panel de 1995.	Nouveau panel 2007
Prolongation du panel étudiant-élèves pour constitution d'un panel démographique	INSEE	Reprise par l'INSEE de ce panel de la DEPP	Fait. Enquêtes réalisées en 2005, 2006 et 2007. Volet santé en 2007.

ANNEXE : Liste des publications effectivement diffusées en 2006-2007

Liste des publications effectivement diffusées en 2006

- *L'ÉTAT DE L'ÉCOLE* – 16^{ème} édition – octobre 2006 (*français – anglais, espagnol*)

- *REPÈRES ET RÉFÉRENCES STATISTIQUES* – 23^{ème} édition – septembre 2006

- *L'ÉDUCATION NATIONALE EN CHIFFRES 2005-2006* – octobre 2006

- *LES NOTES D'INFORMATION* : 30 numéros en 2006

Le devenir des bacheliers : parcours après le baccalauréat des élèves entrés en sixième en 1989

Les étudiants préparant le DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires)

Prospective emploi-formation à l'horizon 2015

Les aides aux devoirs en dehors de la classe

L'activité de formation continue dans les GRETA a légèrement ralenti en 2004

Les filles et les garçons dans le système éducatif

Situation des doctorants en 2004

La scolarisation des élèves nouveaux arrivants non francophones au cours de l'année scolaire 2004-2005

L'absentéisme des élèves dans le second degré en 2004-2005

Les concours de recrutement des enseignants du second degré – Session 2005

Le devenir des élèves neuf ans après leur entrée en sixième

Les licences professionnelles en 2004-2005

Résultats des brevets de technicien supérieur (BTS) – Session 2005

Les femmes au ministère de l'Éducation nationale 2004-2005

Origine sociale, offre de formation et niveau atteint dans le secondaire

Résultats définitifs de la session 2005 du baccalauréat

Les enseignants des écoles publiques et la formation

Prévisions nationales d'effectifs d'élèves du premier degré pour les rentrées 2006 et 2007

Prévisions nationales d'effectifs d'élèves du second degré pour les rentrées 2006 et 2007

Concours de recrutement de professeurs des écoles – Session 2005

Résultats provisoires du baccalauréat – France métropolitaine et DOM – Session de juin 2006

Les écoles d'ingénieurs publiques et privées – Effectifs en 2004-2005 – Diplômes délivrés en 2004
 Les étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles – Croissance soutenue des effectifs – Année 2005-2006
 Les étudiants inscrits dans les 83 universités publiques françaises en 2005
 Les effectifs dans l'enseignement supérieur – Constat 2005 et prévisions pour 2006 et 2007
 Les enseignants des lycées et collèges publics et la formation
 La validation des acquis de l'expérience poursuit son développement en 2005
 Le coût de l'éducation en 2005 – Évaluation provisoire du compte
 Que sont devenus les bacheliers 2002 trois ans après l'obtention du bac ?
 Les actes de violence recensés dans SIGNA en 2005-2006

- *LES NOTES ÉVALUATION* : 3 numéros en 2006

Les dispositifs de l'action artistique et culturelle (ateliers et classes à projet artistique et culturel) au collège
 Les attitudes à l'égard de la vie en société des élèves de fin d'école et de fin de collège
 Les évaluations en lecture dans le cadre de la journée d'appel de préparation à la défense – Année 2005

- *LA REVUE ÉDUCATION & FORMATIONS* : 1 numéro en 2006

Deux thèmes : mesure des inégalités sociales de scolarisation et projections à 2015 et trois articles hors thèmes dans le n° 74

LES DOSSIERS : 6 numéros en 2006

L'impact de la taille des classes sur la réussite scolaire dans les écoles, collèges et lycées français
 Le fonctionnement des dispositifs de l'action artistique et culturelle
 Prospective emploi-formation 2015 : une nouvelle approche
 Les enseignants des écoles publiques et la formation
 Les filières scientifiques et l'emploi
 Le lien formation emploi - Quels emplois à la sortie du système éducatif ? Actes colloque 22/11/2005
 Les enseignants des lycées et collèges publics et la formation

- *PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES*

- Indicateurs de résultats des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels
- Résultats des évaluations des élèves CE2 – 6^{ème}
- Réseau européen des responsables des politiques d'évaluation des systèmes éducatifs
- Appels d'offres de recherche sur l'éducation : projets retenus et rapports d'études
- Tableaux statistiques - TS Résultats détaillés d'enquêtes aux niveaux national, académique ou départemental, en ligne et nouvelles parutions signalées aux abonnés : 26 numéros en 2006

Sites Internet sous la responsabilité éditoriale de la DEPP

1 – Sites généraux de publications

- **Les publications de la DEPP** actualités et archives sur le site du ministère, rubrique « Outils de documentation et d'information » sous-rubrique « Évaluation et statistiques », « Les publications » : <http://www.infocentre.education.fr> ou <http://www.education.gouv.fr/pid132/les-publications.html>
- **IVAL** : Indicateurs de résultats des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels : <http://indicateurs.education.gouv.fr/>
- Le portail de l'**Infocentre ministériel** : <http://www.infocentre.education.fr>
- **Indicateurs généraux** : <http://cisad.adc.education.fr/indgen>

2 – Sites relatifs à l'évaluation des élèves :

- Le portail de l'évaluation des élèves : <http://educ-eval.education.fr>
- Les outils professionnels d'aide à l'évaluation diagnostique des élèves
<http://www.banqoutils.education.gouv.fr/>

3 – Autres sites thématiques :

Le Réseau européen des responsables des politiques d'évaluation des systèmes éducatifs :
<http://cisad.adc.education.fr/reva/>

Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi
Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques - DARES
Sous-direction du suivi et de l'évaluation des politiques d'emploi et de formation professionnelle

(Noter que ce qui relève de l'emploi, dans le programme de la DARES, est examiné par la formation Emploi, revenus)

1 - Exposé de synthèse

Au cours de l'année 2008, la DARES s'attachera à consolider le système de suivi des politiques d'emploi et de formation, dans un contexte de changements importants affectant les systèmes d'information : transfert de l'ACCRE aux Ursaff, dématérialisation de l'enregistrement des contrats d'apprentissage et de professionnalisation, transfert du suivi de l'IAE au CNASEA.

L'effort de mise à disposition régulière (mensuelle ou trimestrielle) de statistiques détaillées sur les publics des dispositifs de politiques de l'emploi et de formation professionnelle sera poursuivi. L'enquête postale menée par le CNASEA sur la situation professionnelle des bénéficiaires des contrats du Plan de cohésion sociale, six mois après leur sortie de dispositifs, sera régulièrement exploitée afin de fournir des indicateurs sur l'insertion dans l'emploi après le passage en dispositif et alimenter les indicateurs de la LOLF. Cette enquête sera étendue aux bénéficiaires du secteur de l'insertion par l'activité économique.

La DARES contribuera à l'évaluation des mesures d'aide à l'emploi, de formation professionnelle et d'accompagnement des demandeurs d'emploi en exploitant de nombreuses enquêtes conçues ou menées au cours de l'année 2007 : enquêtes auprès des entreprises utilisatrices de contrats aidés ; enquête auprès des particuliers recourant aux services à la personne ; enquête auprès des candidats à la VAE ; enquêtes CVTS (Continuous Vocational Training Survey) et AES (Adult Education Survey) sur la formation professionnelle ; enquête auprès des demandeurs d'emploi bénéficiant d'un accompagnement renforcé ; module spécifique sur l'apprentissage de l'enquête Génération 2004 du CEREQ...

La DARES lancera un nouveau dispositif d'enquêtes sur les trajectoires professionnelles des personnes passées par des dispositifs de politiques d'emploi ou des stages de formation. Elle participera à l'évaluation des expérimentations conduites par l'ANPE et l'Unedic en direction des demandeurs d'emploi ou par le Ministère en charge de l'emploi en direction des jeunes diplômés.

Enfin, les aspects relatifs aux comparaisons internationales seront développés selon plusieurs axes : enrichissement de base de données européenne « Politiques du marché du travail » (PMT) sur le suivi de l'accompagnement, réalisation avec l'INSEE d'une enquête pilote internationale sur l'évaluation des compétences en milieu de travail, coordonnée par l'OCDE.

2 - Travaux nouveaux pour 2008

Le nouveau dispositif d'évaluation de l'impact des contrats du Plan de cohésion sociale (CAE, contrat d'avenir, CIE) sur les trajectoires professionnelles sera lancé au cours de l'année 2008. Suite à l'expertise menée par le CREST sur le précédent dispositif de suivi par panel, le dispositif en cours de conception devrait s'appuyer sur des enquêtes auprès des bénéficiaires de contrats aidés et de personnes de caractéristiques proches non bénéficiaires (témoins) qui viendraient compléter les informations disponibles dans le fichier historique de l'ANPE.

Des enquêtes seront également menées en 2008 auprès des bénéficiaires de contrats de professionnalisation et auprès des stagiaires de la formation professionnelle. La deuxième enquête,

qui s'appuiera sur la base de données BREST, permettra pour la première fois de disposer de données sur l'insertion des bénéficiaires de stage de formation, quel que soit le financeur. L'interrogation en parallèle d'une population témoin est également envisagée.

La sous-direction pilote, en collaboration avec le Crest, le protocole expérimental du marché d'accompagnement de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur par des opérateurs de placement privé, qui a démarré à l'automne 2007. Dans ce cadre, sera lancée une enquête de suivi et de devenir des jeunes diplômés accompagnés par les opérateurs privés et des jeunes du groupe « témoins » accompagnés par l'ANPE.

La DARES participera, avec l'INSEE, à la réalisation d'une enquête pilote internationale sur l'évaluation des compétences en milieu de travail, coordonnée par l'OCDE.

Plusieurs enquêtes, conçues ou menées au cours de l'année 2007, seront exploitées en 2008. L'enquête auprès des établissements utilisateurs de contrats aidés, sur le terrain fin 2007, permettra d'analyser les pratiques de recours des employeurs aux sept principaux contrats aidés et de recueillir leur opinion sur ces contrats et sur le rôle d'intermédiation du Service public de l'emploi. L'enquête auprès des particuliers utilisateurs de services à la personne, sur le terrain début 2008, permettra de mieux connaître les particuliers qui recourent à des services à la personne et d'apprécier les premiers effets de la loi du 26 juillet 2005 relative au développement des services à la personne. L'enquête auprès des bénéficiaires de CTP, CRP et autres licenciés économiques, sur le terrain début 2008, sera exploitée avec la sous-direction Emploi et Marché du travail et fournira des éléments d'évaluation sur les divers dispositifs d'accompagnement des licenciements économiques. L'enquête auprès des demandeurs d'emploi bénéficiaires d'un parcours d'accompagnement renforcé, sur le terrain début 2008, sera exploitée avec la sous-direction Emploi et Marché du travail et permettra de recueillir des informations sur les caractéristiques et la qualité des emplois retrouvés et de connaître les attentes et l'opinion des demandeurs d'emploi sur l'accompagnement dont ils ont bénéficié. L'enquête « Parcours d'accès à la VAE » conduite au premier trimestre 2007, permettra d'analyser les difficultés rencontrées par les candidats lors des étapes du parcours de validation, le rôle des différents acteurs, et les conséquences des écarts de pratiques de validation entre les différents ministères certificateurs.

3 - Opérations répétitives

La sous-direction continuera à suivre les divers dispositifs de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle. Les mesures publiques de politique d'emploi et de formation font l'objet de remontées statistiques mensuelles (tableau de bord) et de publications trimestrielles ou annuelles portant sur les caractéristiques des bénéficiaires, des utilisateurs et des mesures. Les remontées en 2008 concerneront les mesures suivantes : contrat d'accompagnement vers l'emploi, contrat d'avenir, contrat initiative emploi, contrat insertion-revenu minimum d'activité, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, ACCRE, exonérations de charges zonées (ZRR, ZRU, ZFU), PACTE, CIVIS, emplois familiaux, entreprise d'insertion, association intermédiaire, entreprise de travail temporaire d'insertion.

Le département « formation professionnelle et insertion professionnelle des jeunes » poursuivra le suivi statistique des organismes de formation (exploitation des bilans pédagogiques et financiers), de l'action des conseils régionaux en matière de formation professionnelle (enquête annuelle), des stages en direction des demandeurs d'emploi (base BREST : Base REgionalisée des STagiaires de la formation professionnelle) et réalisera le compte de la formation professionnelle.

4 - Allègement de la charge statistique des entreprises

La constitution en cours de bases de données alimentées « en temps réel » par les Organismes Collecteurs agréés (OPCA) et par les organismes consulaires permet la dématérialisation progressive du suivi des contrats de professionnalisation et des contrats d'apprentissage. Ces deux projets constituent un allègement de la charge des OPCA et des organismes consulaires qui n'auront plus à renvoyer les conventions d'embauches aux Directions Départementales du Travail. Le caractère dynamique de ces bases permettra de disposer d'éléments de suivi des contrats (rupture éventuelle, accès à la qualification et situation professionnelle à l'issue du contrat).

5 - Aspects particuliers du programme 2008

5.1 Aspects régionaux et locaux

Le suivi des politiques de formation professionnelle des Conseils régionaux en faveur des demandeurs d'emploi s'est amélioré avec la constitution de la base BREST (base de données des demandeurs d'emploi en stages de formation rémunérés par l'État, l'Unedic et les Régions) ainsi qu'avec la refonte de l'enquête annuelle sur l'action des Conseils régionaux en matière de formation continue et d'apprentissage. Ces deux sources d'information continueront à alimenter les travaux de la commission des comptes du Conseil National de la Formation professionnelle tout au long de la vie.

Le suivi financier et physique de la formation professionnelle des salariés, renseigné à partir des bordereaux fiscaux 24-83 établis au niveau des entreprises, n'est pas régionalisable pour les entreprises possédant des établissements dans plusieurs régions. La DARES étudiera la possibilité d'effectuer leur régionalisation par des méthodes économétriques s'appuyant sur les données issues de l'enquête ECCMO.

5.2 Aspects européens

La DARES produit annuellement le volet français de la base de données PMT (politiques du marché du travail) d'Eurostat et participe à la task force d'Eurostat ayant pour mandat de réviser la méthodologie de cette base et d'améliorer sa capacité à fournir des indicateurs pour le suivi de la Stratégie européenne pour l'emploi.

La DARES participera également, en collaboration avec l'INSEE, à une enquête internationale pilote sur les compétences en milieu de travail, coordonnée par l'OCDE. La DARES (en liaison étroite avec la DEPP et l'INSEE) représente la France dans un des groupes de travail qui prépare cette enquête.

6 - Liste des publications

Le Bilan de la politique de l'emploi en 2005, en cours de publication, rassemblera les *Premières Informations / Premières Synthèses* relatifs aux bénéficiaires des mesures de politiques d'emploi et de formation au cours de l'année 2005.

Les dernières publications sont les suivantes :

- « Services à la personne en 2005 : poussée des entreprises privées », *Premières Synthèses* n°20.1
- « Zones franches urbaines en 2005 », *Premières Synthèses* n°26.1
- « Coût de la politique de l'emploi en 2005 », *Premières Synthèses* n°32.2
- « Insertion par l'activité économique en 2005 », *Premières Informations* n°33.2
- « Embauches dans les zones de redynamisation urbaine et dans les zones de revitalisation rurale en 2005 » *Premières Informations* n°38.2

7. Suivi des travaux du moyen terme 2004-2008

Les enquêtes initialement prévues ont été réalisées.

Ministère de l'agriculture et de la pêche Direction générale de l'enseignement et de la recherche - DGER

1 - Exposé de synthèse

Le bureau des systèmes d'information, du diagnostic et de la prévision (BSIDP) de la sous-direction de la stratégie en formation, recherche et développement a entre autres pour mission la réalisation des enquêtes et études, ou l'accompagnement d'enquêtes qu'il ne réalise pas directement.

L'objectif est de ne pas multiplier le nombre d'enquêtes, de les centraliser si possible au sein du bureau BSIDP ou d'apporter aide et conseil aux bureaux qui seraient conduits à procéder à des enquêtes. Par ailleurs, le BSIDP cherche à permettre une plus grande connaissance et exploitation des fichiers administratifs en les mettant à disposition de ceux qui en auraient l'utilité, en formant éventuellement des agents à l'utilisation de ces données.

C'est dans cet objectif qu'il travaille à la construction d'un système d'information décisionnel de l'enseignement agricole (projet DéciEA) qui a pour objectif à terme de rassembler les différentes données sur les élèves, les apprentis, les étudiants, les résultats aux examens, dans le respect des obligations de la CNIL. La première version de ce projet concerne les données sur les élèves : le test du prototype réalisé fin 2006 a permis de finaliser le cahier des charges. L'outil définitif sera développé en 2007-2008 pour mise en service en juin 2008. L'année 2007-2008 sera également consacrée à l'expression du besoin et à l'élaboration du cahier des charges sur les résultats aux examens.

Le DéciEA a pour objet de permettre la mise en place du suivi de cohorte. Le BSIDP entamera en 2008 les premières réflexions sur le suivi de cohorte en vue de rédiger un cahier des charges. Toutefois, un vrai suivi pose la question de l'utilisation d'un identifiant national élève (INE) unique, permettant de suivre les parcours des jeunes entre les formations initiales et l'apprentissage et entre l'éducation nationale et l'enseignement agricole. A ce titre, le projet BNIE constitue une opportunité pour étudier des solutions adaptées, dans le respect des règles de la CNIL.

La mise à disposition des résultats d'enquête, des analyses et des synthèses se fait sur le site de l'enseignement agricole : www.chlorofil.fr . (voir liste des publications).

D'autre part, l'objectif est poursuivi pour une dématérialisation d'enquêtes anciennes ou nouvelles avec l'utilisation notamment d'outils nouveaux (logiciel d'enquête via internet).

C'est dans ce contexte, que se fait cette présentation des avant projets de programmes statistiques pour 2008.

2 - Travaux nouveaux pour 2008

2.1 Enquêtes nouvelles ou entièrement rénovées ou de périodicité supérieure à l'année

Les enquêtes sur le taux de satisfaction des usagers de l'enseignement agricole n'ont pas obtenu l'avis d'opportunité du CNIS pour 2008, malgré l'intérêt qu'elles ont suscité. Elles seront toutefois lancées début 2008, à titre expérimental, avec une méthodologie renouvelée avec l'appui du CNIS. Elles feront l'objet d'une demande d'avis d'opportunité en 2008 :

- ◇ Enquête sur les taux de satisfaction des usagers de l'enseignement agricole
- ◇ Enquête sur les taux de satisfaction des stagiaires à l'étranger de l'enseignement agricole

2.3 Autres travaux nouveaux pour 2008

Mise en service du système d'information décisionnel DéciEA sur les élèves de l'enseignement technique et supérieur court agricole .

Reprise par le BSIDP de la publication de l'ONEA « Panorama de l'enseignement agricole », ouvrage qui comporte des séries sur l'enseignement agricole et qui sera disponible en décembre 2008.

3 - Opérations répétitives

3.1. Enquêtes

- Enquête annuelle sur le cheminement scolaire et professionnel des anciens élèves ou des apprentis de l'enseignement agricole :

Enquête statistique auprès des ménages. Les enquêtés sont sortant d'environ 1 000 établissements et centres de formation d'apprentis (les établissements et centres existant sont exhaustivement concernés). Sont enquêtés en alternance les élèves et les apprentis ayant préparé un CAPA ou un BTA, un brevet professionnel, un baccalauréat technologique, professionnel ou scientifique et les élèves et les apprentis ayant préparé un BEPA ou un BTSA (année suivante).

En 2008, les niveaux interrogés seront ceux du BEPA et du BTSA. L'enquête analyse le cheminement scolaire et professionnel des jeunes durant les 45 mois qui suivent la fin d'une formation professionnelle agricole ayant débouché sur un diplôme en 2004.

Cette enquête a été labellisée pour 5 ans par le comité du label du 18 décembre 2006.

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

- Remontée annuelle des effectifs d'élèves auprès de tous les établissements publics et privés d'enseignement général, technologique et professionnel agricole :

Rénovée depuis 2004, elle devient exhaustive avec les TOM en 2008.

Elle permet la constitution d'une base de données individuelles sur les élèves ou étudiants du supérieur court et une exploitation à des fins statistiques.

4 - Allègement de la charge statistique des entreprises

Poursuite des efforts pour diminuer la charge des enquêtes, dématérialiser la collecte des informations et utiliser davantage les données des fichiers administratifs : adoption du dispositif rénové du MENESR pour l'apprentissage (suppression de l'enquête 51 au profit d'une remontée de données individuelles), utilisation d'un dispositif d'enquêtes via Internet pour les nouvelles enquêtes, expertise du dispositif en place pour l'enquête sur la formation professionnelle continue.

6 - Liste des publications

◇ En 2006

-diffusées sur papier (plaquettes)

Le devenir professionnel des anciens élèves ou apprentis diplômés de CAPA sortis en 2001

Le devenir professionnel des anciens élèves ou apprentis diplômés de baccalauréat professionnel ou de BTA sortis en 2001

Les poursuites d'études des titulaires de baccalauréat technologique ou scientifique diplômés en 2001

◇ en 2007

-diffusées sur www.chlorofil.fr ou à diffuser

StatEA n° 07-01 : la rentrée scolaire 2006

StatEA n° 07-02 : les effectifs 2006 des formations générales, technologiques ou professionnelles

StatEA n° 07-03 : la population scolaire en 2006

StatEA n° 07-04 : la formation professionnelle continue dans l'enseignement agricole en 2005

StatEA n° 07-05 : le devenir professionnel des diplômés de BEPA sortis en 2002

StatEA n° 07-06 : le devenir professionnel des diplômés de BTSA sortis en 2002

StatEA n° 07-07 : les enseignants dans les établissements d'enseignement technique agricole public en 2006-2007

StatEA n° 07-08 : les résultats 2006 de la validation des acquis et de l'expérience

StatEA n° 07-09 : les effectifs d'apprentis en 2006

StatEA n° 07-10 : les diplômés et résultats aux examens session 2007

- diffusés sur papier (plaquettes)

Le devenir professionnel des diplômés de BEPA sortis en 2002

Le devenir professionnel des diplômés de BTSA sortis en 2002

7. Suivi des travaux du moyen terme 2004-2008

Centre d'études et de recherches sur les qualifications - CEREQ Département Production et usage de la formation continue - DFC

1- Exposé de synthèse

Pour l'essentiel l'année 2008 sera consacrée pour le département formation continue du Céreq à l'exploitation des résultats français et européens des enquêtes européennes CVTS 3 et AES ainsi que de leur croisement, collectés en 2006. Des groupes de travail sont en voie de constitution associant autour de différents thèmes des centres associés au Céreq et la DARES.

L'année 2008 verra reconduite l'enquête administrative sur les dépenses de formation continue des entreprises à partir du formulaire 24 83 avec quelques novations sur les méthodes de redressement visant, avec la DARES, à harmoniser les informations issues de cette source et celles collectées auprès des organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA).

2 - Travaux nouveaux pour 2008

2.1 Enquêtes vraiment nouvelles :

2.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs

La DARES et le Céreq envisagent conjointement de tester l'hypothèse suivante, relative aux déclarations de dépenses de formation continue des entreprises (24 83). Le nombre d'entreprises de dix salariés et plus soumises à l'obligation de déclarer leurs dépenses de FC est de l'ordre de 150 000. Plus de 100 000 déclarations environ sont désormais collectées chaque année dont 80 000 exploitables. La source est redressée à l'aide des DADS de façon à affecter aux entreprises manquantes un comportement similaire à celui de la strate (taille/secteur/région) à laquelle elles appartiennent. Les résultats posent cependant problème car les sommes que les entreprises déclarent avoir versées à un organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) sont significativement inférieures à celles que les OPCA déclarent avoir collectées.

L'hypothèse explicative en cours de test est la suivante : les entreprises qui ne font pas de déclaration 24 83 préfèrent verser le montant du minimum légal à un OPCA plutôt qu'au trésor Public. Il s'agirait plus particulièrement des versements à un OPCA au titre du plan de formation. Si les investigations en cours auprès de quelques OPCA confirmaient cette hypothèse, il serait alors possible de prêter aux entreprises manquantes dans la source 24 83 un comportement différent des autres entreprises de la strate et de leur affecter une dépense en harmonie avec les déclarations (Etats Statistiques et Financiers ESF) des OPCA.

Une telle hypothèse conduirait alors à utiliser les ESF comme source de redressement de la 24 83. Elle offrirait aussi pour avantage de fournir dans les projets de loi de finance initiale relatif à la formation professionnelle une meilleure cohérence interne.

A défaut un redressement plus détaillé et général, fondé sur les DADS pourrait être effectué.

2.3 Autres travaux rénovés prévus pour 2008

Les fichiers apurés des deux grandes enquêtes européennes, l'une sur la politique de formation continue des entreprises CVTS 3, l'autre sur la participation des adultes à la formation AES ainsi que leur croisement seront disponibles pour l'exploitation à la fin de l'année 2007.

Trois thèmes de travail structurent l'activité de groupes de travail composés de membres du CEREQ, de membres des centres associés au Céreq et de la DARES : le premier porte sur le partage des responsabilités (employeurs /salariés), le second porte sur les liens et les distinctions entre apprendre et travailler, le troisième sur les inégalités et la portée et les limites des catégories usuelles (sexe, âge, origine nationale). Ces groupes devraient débiter leurs travaux à l'automne 2007 et leurs productions mises au service de l'évaluation de l'Accord National Interprofessionnel (ANI) de 2003 et de la loi de 2004. A cette fin ils utiliseront les trois sources que sont l'enquête française AES nommée FC 2006, CVTS-3 et leur croisement.

Un ouvrage est en cours de préparation intitulé « Quand la formation continue », dont la publication interviendra au printemps 2008.

Enfin lorsque les bases seront accessibles auprès d'Eurostat des travaux comparatifs européens débiteront alliant CVTS 3 et l'équivalent de FC 2006 en Europe : Adult Education Survey (AES).

3 - Opérations répétitives

3.1 Enquêtes

Reconduction de l'enquête annuelle sur les dépenses de formation des entreprises 24 83

3.2 Exploitation de fichiers administratifs

Mise en ligne sur le site du Céreq des données relatives aux dépenses de formation continue des entreprises, alimentation de la base de données sur les portraits statistiques de branche disponible en ligne, publication via la DGEFP du jaune budgétaire (projet de loi de finance relatif à la formation professionnelle continue)

Exploitation du panel d'entreprises répondant à l'enquête 24 83 sur dix ans et publication d'une Note Emploi Formation.

4 - Allègement de la charge statistique des entreprises

Le DFC apportera son concours à la DARES et l'INSEE pour tenter de ne plus interroger les établissements sur leur dépenses de formation continue dans l'enquête ECMO (enquête européenne sur les coûts de main d'œuvre) si cette information peut être obtenue en tentant d'éclater la déclaration 24 83 à l'aide des DADS. Une utilisation de l'enquête 24 83 pour l'année concernée après imputation de la dépense de formation à chaque établissement et catégorie de salariés concernée devrait permettre de ne plus poser ce type de question dans l'enquête ECMO.

Si cette opération s'avérait possible, elle permettrait de surcroît de régionaliser les dépenses de formation des entreprises à la condition que les OPCA acceptent de se livrer au même exercice consistant à régionaliser leurs dépenses en les affectant aux établissements concernés.

5 - Aspects particuliers du programme 2008

5.1 Aspects régionaux et locaux

Les Conseils régionaux avec le soutien du Conseil National de la Formation Professionnelle Tout au long de la Vie (CNFPTLV) souhaitent élaborer des comptes régionaux de la formation continue. Si l'opération mentionnée au point 4 réussissait un volet important de ces comptes pourrait être documenté avec plus de précision.

5.2 Aspects environnement

Néant

5.3 Aspects européens

Voir point 2 dernier§

6 - Diffusion des travaux

Les enquêtes européennes AES et CVTS feront l'objet de publications coordonnées entre l'INSEE, la DARES, la DEPP et le Céreq en ce qui concerne les premiers résultats sous la forme de 4 pages publiés simultanément (Le Bref pour ce qui concerne le Céreq)

Un ouvrage récapitulant les principaux résultats des enquêtes FC 2006, CVTS-3 et leur croisement, intitulé « quand la formation continue » sera publié au printemps 2008 dans les collections du Céreq.

Les trois groupes de travail arrêteront lors de leur constitution les thèmes et les supports de leurs publications respectives pour la fin de l'année 2008 ou le début 2009.

7 - Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

7.1. Orientations

Afin de mieux documenter les questions relatives aux politiques de formation professionnelle continue tant du point de vue des entreprises que des individus, une enquête « regards croisés » a été conduite conjointement par le Céreq et la Dares auprès d'une dizaine d'entreprises. Au-delà des publications réalisées à cette occasion, cette enquête a permis de reformuler les questions françaises et européennes de deux grandes enquêtes : CVTS (Continuing vocational training survey) et AES (Adult education survey). Cette rénovation avait entre autres pour but de mesurer le degré d'existence de possibilités de discussion et de négociation sur la formation continue dans les entreprises, sujet central de la réforme intervenue en 2004.

Ces deux enquêtes sont désormais achevées et leurs premiers résultats vont faire l'objet de publications coordonnées entre la DEPP, l'INSEE, la DARES et le Céreq en fin d'année 2007.

En accord avec l'INSEE et la DARES, un croisement a été opéré entre ces deux enquêtes, de façon à disposer environ de 2000 réponses de salariés et de l'entreprise dans laquelle ils travaillent à la date de l'interrogation.

Ces trois fichiers (AES, CVTS-3 et leur croisement) seront exploités de manière coordonnée début 2008 pour des publications qui devraient intervenir dans les 18 mois suivant.

7.2. Enquêtes nouvelles ou renouvelées

L'enquête administrative sur les dépenses de formation continue des entreprises fait désormais l'objet d'une saisie centralisée à partir d'un questionnaire Cerfa simplifié. On dispose ainsi d'environ 100.000 déclarations dont 80.000 exploitables sur un nombre d'entreprises soumises à cette déclaration compris entre 150.000 (estimation services fiscaux) et 164.000 (estimation DADS). Ainsi renouvelée cette enquête permet de disposer d'informations fiables. Cependant d'autres améliorations sont en cours d'expertise de façon à tenter d'obtenir des informations cohérentes sur les dépenses de formation entre la source 24 83 et une source construite à partir des déclarations des OPCA (organismes collecteurs paritaires agréés).

L'enquête CVTS-3 a été réalisée conjointement par le Céreq et la DARES en liaison avec Eurostat. Environ 4500 réponses ont été collectées parmi les 8400 entreprises échantillonnées. Pour alléger la charge statistique des entreprises il avait été prévu une possibilité de réponse par voie électronique à l'ensemble des questions quantitatives. Seule une toute petite minorité d'entreprises se sont saisies de cette possibilité et la voie téléphonique a été largement privilégiée.

L'enquête AES, a été réalisée en France sous le nom FC 2006 en complément à l'enquête emploi. On dispose de 17 500 réponses parmi les 18 000 personnes sélectionnées (Une par ménage). Des débats européens sont en cours pour définir l'avenir de cette enquête réalisée à titre expérimental avant l'adoption d'un règlement sur le sujet.

Enfin le croisement fait en 2006 ne sera probablement plus possible à l'avenir AES et CVTS étant probablement réalisées à des dates différentes.

7.3. Autres travaux statistiques

Au terme d'une étude approfondie, la reconduction d'une enquête statistique auprès d'un panel d'organismes de formation a été abandonnée. La forte hétérogénéité de ces organismes ainsi que la segmentation du marché ont conduit à préférer une approche qualitative conduite dans un premier temps auprès d'une variété d'organismes pour vérifier les hypothèses de la typologie retenue (enquête terminée en 2007) poursuivie ensuite par une interrogation des divers acteurs contribuant à la construction de l'offre de formation continue pour chacun des types.

Annexe : Liste des publications

Les publications des résultats de l'enquête 24 83 sont mentionnées au point 3.2

Publications réalisées par le Céreq à partir des enquêtes CVTS-2 et FC 2000 et 24 83 :

Rousset, Théry, Zygmund (2002), « L'europe de la formation tout au long de la vie reste à construire », Bref n° 187

Fournier (2003), « Développer la formation des « seniors » ? Deux questions préliminaires », Formation Emploi, n°81

Fournier (2003), « La formation continue des salariés du privé à l'épreuve de l'âge », Bref, n°193

Perez (2003), La formation des agents de la Fonction publique au miroir du secteur privé, Formation Emploi, n°81

Lambert et Perez (2003), Stratégies de recours et d'usage de la formation des nouveaux recrutés : une comparaison public-privé in Mondialisation et régulation sociale. Tome 2, XXIIIèmes journées de l'Association d'Economie sociale. Grenoble, 11-12 septembre 2003, Paris, L'Harmattan.

Bentabet, Gauthier, Marion avec la collaboration de Tuchziner, (2003), La formation professionnelle continue financée par les entreprises. Exploitation des déclarations fiscales des employeurs n° 24-83. Année 2000.

Lambert et Hanchane (2003), « la variété des modes de formation : usages et enjeux » Formation Emploi, n°81.

Perez (2003), « Les raisons du non accès à la formation continue des travailleurs précaires : un essai d'analyse de données textuelles » in Giret et al. (eds), Construction et valorisation des compétences : l'apport des analyses, relief n°8, Céreq, Marseille, avril. ACTES DES XIIèmes JDL

Fournier (2004), « Aux origines de l'inégale appétence des salariés pour la formation », Bref, n°209.

Descamps (2004), « La formation dans les entreprises entre réflexe et stratégie » Bref n°207

Hanchane et Stankiewicz (2004), Approche organisationnelle de la formation : au-delà de la problématique beckerienne, n°85

Perez, G. Thomas (2006), « Trajectoires précaires d'emploi et formation continue », Economie et Statistique, n°388-389

Marion, Mobüs et Théry (2006), « Vers une ouverture des formations de la formation continue », Bref, n°235

Fournier (2006), « Les besoins de formation non satisfaits des salariés au prisme des catégories sociales Formation Emploi, n°95

Lambert et Vero, « Face à l'offre de formation continue, quelles sont les capacités d'action des salariés ? L'approche par les capacités d'Amartya Sen comme grille de lecture », Formation Emploi. (à paraître)

Extraits de programmes statistiques 2008
présentés à d'autres formations du CNIS

(Pour information)

	page
Formation Démographie, conditions de vie	23
Formation Emploi, revenus	24
Formation Santé, protection sociale	26

Formation Démographie, conditions de vie

Ministère de la culture et de la communication Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS)

L'insertion professionnelle des étudiants des écoles supérieures artistiques

Le thème de l'adéquation Emploi/formation sera abordé dans le cadre d'une convention CEREQ/Ministère de la Culture qui prévoit un sur échantillonnage des sortants des établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel dans l'enquête nationale du CEREQ « génération 2004 ».

L'objectif est de mesurer le taux d'insertion des étudiants interrogés trois ans après leur sortie et d'apprécier l'adéquation entre l'emploi occupé et la formation suivie ; de disposer de ces données pour l'ensemble des champs artistiques ; de situer l'insertion des jeunes formés dans les établissements artistiques et culturels par rapport à celle des jeunes tous secteurs confondus.

Suivi statistique annuel de l'enseignement supérieur artistique

Il s'agit d'un état des lieux annuel par discipline des effectifs d'élèves et des diplômés. Ce suivi est assuré en collaboration avec le ministère de l'Éducation.

Suivi statistique annuel de l'enseignement spécialisé

Ce suivi est réalisé en ce qui concerne l'enseignement dispensé dans les établissements contrôlés de musique de danse et de théâtre. Ce suivi comporte deux volets : un volet concerne les effectifs d'élèves et d'enseignants ; un autre concerne le financement de ces écoles.

Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports Direction du personnel et de l'administration Mission des études, de l'observation et des statistiques - MEOS

Les diplômes professionnels ou non délivrés par le ministère

Les diplômes sportifs ou d'animation, qui comportent pour certains un grand nombre de spécialités, sont délivrés par les directeurs régionaux. Les résultats sur les diplômes font l'objet d'un recensement annuel auprès des DRJS.

Formation Emploi, revenus

INSEE - Département Emploi et revenus d'activité Division Emploi

Parmi les systèmes statistiques de synthèse construits à partir de l'enquête emploi, les **bilans formation-emploi**, réalisés en partenariat, principalement avec le CEREQ, la DEPP et la DARES, occupent une place privilégiée. Après la mise sur internet des principaux tableaux de synthèses sur ce thème, au premier trimestre 2007, sera mis en chantier un ouvrage de la collection « *Références* » présentant des fiches et des dossiers (publication en 2008). Cet ouvrage a vocation à être triennal, et les tableaux mis à disposition sur internet à être mis à jour annuellement.

La préparation d'une nouvelle enquête sur l'information et la vie quotidienne (IVQ) sera lancée (pour une collecte en 2010), tandis que les travaux d'exploitations de l'enquête précédente se poursuivront. Ainsi, un dossier pour *Économie et statistique* sur l'enquête est envisagé pour mi 2008.

Plusieurs études de valorisation sont également prévues à partir des enquêtes Formation et qualification professionnelle (2003) et des sources sur la formation continue (2006).

Le panel **d'élèves entrés en sixième en 1995** entrera dans sa quatrième année de suivi des jeunes sortis du système éducatif. L'enquête complémentaire sur la santé des jeunes réalisée en 2007 devrait en particulier être exploitée.

CEREQ - Département Entrées dans la vie active (DEVA)

Génération 2004

Un sous-échantillon de la Génération 2004, qui aura été interrogée une première fois au printemps 2007, sera tiré pour une deuxième interrogation (prévue en 2009). Les jeunes recevront un courrier en 2008 leur adressant les premiers résultats de l'enquête.

Plusieurs enquêtes qualitatives sont prévues en 2007-2008, avec des entretiens semi-directifs auprès de jeunes ayant accepté de répondre à de tels entretiens menés par des chercheurs du Céreq. Deux séries d'une trentaine d'entretiens doivent être réalisées sur les thèmes du « rapport à l'emploi » et du « sentiment de discrimination au travail ».

Si la disponibilité des moyens afférents est confirmée, une mini-enquête postale sur le thème de l'orientation pourrait également prendre place en 2008.

Génération 98

La Génération 98 qui a déjà été interrogée en 2001, 2003 et 2005, sera interrogée une dernière fois à l'automne 2008. Il s'agira d'une interrogation légère centrée sur le parcours professionnel 2005-2008.

Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique DGAFP - Bureau des statistiques, des études et de l'évaluation

Enquêtes nouvelles ou renouvelées

- fusion et refonte de deux enquêtes menées antérieurement par la DGAFP auprès des ministères : enquête sur les « positions statutaires » et enquête sur la transparence des effectifs (annexée jusqu'alors à la circulaire Gpeec de l'Observatoire de l'Emploi Public). La nouvelle enquête statistique est relative à la transparence de l'emploi et à la mobilité statutaire (Tems) dans la fonction publique de l'Etat.
- rénovation de l'enquête sur la formation professionnelle ;
- nouvelle enquête sur le recrutement des ressortissants communautaires dans la fonction publique ;
- projet d'extension de l'enquête sur les risques professionnels (SUMER) à la fonction publique de l'Etat, en collaboration avec la Dares ;
- projet d'extension de l'enquête Génération du Cereq pour éclairer le recrutement de stagiaires dans la fonction publique de l'Etat, à partir d'un questionnaire préalable adressé fin 2007 aux ministères sur les modalités d'accueil des stagiaires dans la FPE et d'entretiens qualitatifs.

Enquêtes annuelles auprès des directions de personnel

Ces enquêtes portent sur le champ de la fonction publique de l'État et sont dans la mesure du possible régionalisées :

- la formation professionnelle des agents de l'État ;
- les recrutements de la fonction publique de l'État ;
- les accidents du travail et les maladies professionnelles ;
- la place des femmes dans les jurys de concours ;
- la place des femmes dans les organismes consultatifs ;
- la transparence de l'emploi et la mobilité statutaire (Tems) dans la fonction publique de l'Etat ;
- l'utilisation du compte épargne temps (CET) ;
- les emplois de direction et d'inspection générale (part des femmes) dans les trois fonctions publiques.

Formation Santé, protection sociale

Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) Direction des statistiques, des études et de la recherche (DSER)

Opérations répétitives :

SOURCE	PÉRIODICITÉ	OBSERVATIONS
<i>Questionnaire Formation</i>	Décembre	Enquête interne auprès des CAF
<i>Statistiques Formation professionnelle allocataires</i>	Décembre	Exploitation déclaration fiscale 2483

Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

Opérations répétitives

Écoles de formation aux professions de santé	Enquête menée en commun avec le Ministère de l'Éducation Nationale Annuelle, DGS, DHOS, DGAS, DRASS	8 500 étudiants pour l'enquête 2001 2002	Échantillon	- Effectifs des élèves - Nombre de diplômés - Origines sociales et géographiques	Document de travail N° 97-mai 2006 N° 109- mars 2007
Enquête auprès des établissements de formation préparant aux professions sociales	Enquête annuelle	établissements de formation, étudiants	Exhaustif	nombre d'étudiants en formation nombre de diplômes	Document de travail N° 98 juin 2006 Études et Résultats n° 513 août 2006